



CENTRE INTERNATIONAL TAEKWONDO MASTER PARK

Bureau Central : 4, rue Mozart 06400 Cannes
Tel. 04 93 68 74 49 et 06 09 52 37 62
Site : www.masterpark.fr - E-mail : mspark@me.com
Siret : 451 720 973 00010 - Affiliation de FFTDA : 060002

Photo
Obligatoire

Directeur Technique Maître Park Moon Soo 9ème Dan
Diplômé d'état Expert Coréen en France depuis 1986

FICHE D'INSCRIPTION - CAGNES SUR MER 2026/2027

*** Veuillez remplir les rubriques ci-dessous en MAJUSCULES.**

Mr ☐, Mme ☐, Mlle ☐, Prénom : _____ Nom : _____ Sexe : H ☐ F ☐

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Age : _____ Ans Taille : _____ Cm

Nationalité : _____ Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Mobile : _____

E-mail : _____ @ _____ Loisirs : _____

HORAIRES

CATÉGORIES	MERCREDI (MAISON DES SPORTS)	SAMEDI (COLLÈGE A. MALRAUX)
ENFANTS - 10 ANS	18h00 - 19h00 ☐	10h30 - 11h30 ☐
ADOS. & ADULTES	19h00 - 20h00 ☐	11h30 - 12h30 ☐
ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL	20h00 - 21h00 ☐	

COTISATION 10 MOIS (HORS VACANCES SCOLAIRES)

		1 PERSONNE	FAMILLE 2 PERSONNES
COURS D'ESSAI	OBTENEZ UN REMBOURSEMENT SI VOUS VOUS INSCRIVEZ	30 € ☐	50 € ☐
NOUVEL ADHÉRENT	DROIT D'INSCRIPTION + TENUE DE TAEKWONDO + COTISATION ☐	550 € ☐ 3 CHÈQUES	950 € ☐ 4 CHÈQUES
ANCIEN ADHÉRENT	Renouvellement d'Adhésion ☐	485 € ☐ 3 CHÈQUES	850 € ☐ 4 CHÈQUES
LICENCE FÉDÉRAL ASSURANCE	Oui ☐ , Non ☐ 40 € ☐	SIGNATURE : _____	TOTAL

AUTORISATION PARENTALE -18 ANS

Je soussigné(e) M et Mme : _____	Je soussigné Docteur : _____
Autorise mon enfant(s) : _____ A Pratiquer le Taekwondo.	Certifie avoir examiné : _____
Fait à _____ le _____	Né(e) le : _____ et n'avoir contacté à ce jour aucun signe clinique contre-indiquant la pratique du Taekwondo.
Signature de la Mère : _____	Fait à _____ le _____
Signature du Père : _____	Cachet et signature du médecin : _____

CERTIFICAT MÉDICAL

Les tarifs d'inscription aux stages et passage de grades ne sont pas inclus dans la cotisation.

POUR INFORMATION : toute personne n'étant pas à jour de ses cotisations ne sera pas autorisée à participer aux cours, compétitions, stages, passage de grade. Nous vous rappelons aucun rem
À L'ATTENTION DES PARENTS : Les parents sont tenus de s'assurer de la présence d'un enseignant avant de laisser leur enfant. Les élèves ne doivent pas entrer dans
je m'engage à respecter le règlement du Master Park, à entraîner mon esprit par la pratique du Taekwondo.

Fait à _____ Le _____ Signature, Précédée de la mention <<Lu et approuvée>>

***AUCUN ENTRAÎNEMENT NE SERA AUTORISÉ SANS CERTIFICAT MÉDICAL.**



CENTRE INTERNATIONAL TAEKWONDO MASTER PARK

Bureau Central : 4, rue Mozart 06400 Cannes

Site : www.masterpark.fr - E-mail : mspark@me.com Tel. 06 09 52 37 62

Siret : 451 720 973 00010 - Affiliation de FFTDA : 060002

Directeur Technique Maître Park Moon Soo 9ème Dan

Diplômé d'état Expert Coréen en France depuis 1986

REGLEMENT DU DOJANG MASTER PARK

1. Je salue le DOJANG (Salle d'Arts Martiaux) respectueusement en entrant et sortant.
2. Je salue respectueusement mon MAÎTRE et mon PROFESSEUR (Sa Beum Nim & Kwan Jang Nim).
3. Je salue les élèves plus GRADES.
4. Je porte respectueusement mon DOBOK et ma CEINTURE, que j'arrange si nécessaire jamais devant des personnes.
5. J'éteins mon TELEPHONE pendant l'entraînement.
6. Je n'ai pas le droit de DISCUTER pendant les entraînements.
7. Le combat libre n'est pas autorisé SANS PERMISSION du Sabeumnim.
8. Je n'ai pas le droit de QUITTER le cours SANS AUTORISATION du Sabeumnim.
9. Je ME TIENS CORRECTEMENT dans le Dojang :
 - Je ne m'appuie pas contre les murs.
 - Je ne suis jamais avachi.
 - Je n'ai pas le droit de m'allonger.
10. En DOBOK, je n'ai pas le droit aux embrassades.
11. Je ne mange pas, et ne mâche pas de CHEWING-GUM dans le DOJANG.
12. Je fais attention à mon HYGIENE et pense à couper mes ONGLES des mains et des pieds pour ne pas blesser les autres élèves.
13. Je ne porte pas de BIJOUX et D'OBJET DE VALEUR pendant les entraînements et je m'assure de les avoir déposés à L'ACCUEIL (aucune responsabilité du dojang en cas de perte ou de vol).
14. Je range mes CHAUSSURES.
15. Je respecte les HEURES D'ENTRAÎNEMENTS.
16. En cas d'absence, J'AVERTIS mon enseignant.
17. Je n'ai pas le droit de participer à des stages ou de M'ENTRAINER dans un autre club sans autorisation de mon Sabeumnim.
18. En cas de non-respect du règlement, des lieux ou des personnes, des sanctions seront prises :
 - Avertissement - Exclusion temporaire - Exclusion définitive.
19. Aucune cotisation ne sera remboursée mais en cas de raisons médicales celle-ci sera reportée uniquement sur l'année suivante.
20. Les passages de grade et les stages ne sont pas compris dans les cotisations et ne seront pas remboursés en cas de défection.

A L'ATTENTION DES PARENTS :

Avant de laisser votre enfant, vous êtes tenus de vous assurer de la présence d'un enseignant. La responsabilité du club n'est engagée que dans la stricte tranche horaire des cours de votre enfant, et à l'intérieur des salles et lieux prévus à cet effet.